



Olivier PASQUETTI
Président de la FELCO

Le 25 septembre 2025

Objet : agrégation langues de France session 2026 : la FELCO interpelle les élus et représentants syndicaux

Madame, monsieur

Le 16 septembre dernier, nous vous alertions sur l'absence de mention de l'agrégation des langues de France sur le site « Devenir enseignant ». Voir le courrier sur notre site : <https://www.felco-creo.org/session-2026-agregation-langues-de-france-non-signalee-sur-le-site-dedie-la-felco-alerte-syndicats-et-elus/>.

Depuis lors, la situation semble avoir évolué concernant la langue corse, comme en atteste le communiqué de presse du Rectorat ci-après



Cependant, le site officiel « Devenir enseignant » ne comporte aucune mention officielle d'ouverture du concours dans les autres langues concernées, dont l'occitan-langue d'oc pour ce qui nous concerne.

Nous venons de nous adresser une nouvelle fois au Ministère, et nous vous adressons la copie de notre courrier en comptant sur votre soutien.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, madame, monsieur, à notre attachement au service public de l'Éducation nationale.

P/O Olivier PASQUETTI, président de la FELCO
Marie-Jeanne VERNY, professeure émérite des Universités, cosecrétaire.



Olivier PASQUETTI
Président de la FELCO

Le 25 septembre 2025

à Madame la Ministre de l'Éducation nationale
Madame la Directrice générale des enseignements scolaires

Objet : agrégation langues de France session 2026

Madame la Ministre
Madame la Directrice générale

Le 16 septembre dernier, nous vous alertions sur l'absence de mention de l'agrégation des langues de France sur le site « Devenir enseignant ».
Depuis lors, la situation a évolué concernant la langue corse, comme en atteste le communiqué de presse du Rectorat ci-après



Nous ne doutons pas que des annonces similaires seront faites par les rectorats des autres langues concernées.

Nous attendons donc, Madame la Ministre, Madame la Directrice générale, une réponse de votre part à la demande qui vous a été faite dans le courrier ci-joint.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, mesdames, à notre attachement au service public de l'Éducation nationale.

P/O Olivier PASQUETTI, président de la FELCO
Marie-Jeanne VERNY, professeure émérite des Universités, cosecrétaire.



COPIE

Olivier PASQUETTI
Président de la FELCO

Le 16 septembre 2025

à Madame la Ministre de l'Éducation nationale
Madame la Directrice générale des enseignements scolaires

Objet : agrégation langues de France session 2026

Madame la Ministre
Madame la Directrice générale

Nous avons l'honneur de vous alerter sur l'absence de mention de la session d'agrégation de langues de France sur le site « Devenir enseignant ». Nous nous inquiétons de ce retard de mention, alors même que nous nous étions réjoui.es de la publication des programmes en début d'été, suite à nos demandes répétées.

Les candidats potentiels, qui sont souvent (qui étaient presque toujours dans les sessions précédentes) des enseignants en poste, de même que nos collègues universitaires formateurs et les directions des Universités concernées, ont un besoin urgent de mise au clair de la part du Ministère d'autant plus que certains candidats ont déjà réglé les frais d'inscription à la formation dispensée, à Montpellier notamment.

En tout état de cause, la suspension d'un concours récemment institué mais qui a rencontré un succès certain produirait un effet désastreux dans toutes les régions concernées, en suggérant le peu de cas qu'il est fait par notre Ministère de langues pourtant définies par l'article 75-1 de la Constitution comme appartenant au patrimoine national.

Par conséquent, nous vous demandons instamment d'ajouter l'agrégation externe des langues de France (dont l'option occitan-langue d'oc) à la liste des sections et options susceptibles d'être ouvertes en 2026.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, Madame la Directrice générale, à notre attachement au service public de l'Éducation nationale.